

## ■ ■ ■ COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

**Le CHRU de Lille et la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité signent une convention de partenariat, ainsi qu'une convention d'application qui pose les bases d'un premier projet commun : la création d'une maison d'accueil spécialisée pour personnes atteintes de lésions cérébrales graves entraînant une dépendance sévère.**

**Lille, 30 octobre 2012**

Le CHRU de Lille et la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité signent le 30 octobre une convention de partenariat qui marque le début d'une collaboration de long terme pour innover dans les secteurs sanitaire et médico-social. La finalité est d'améliorer la qualité de vie des personnes accueillies tout en assurant un suivi sanitaire de ces populations fragiles et affectées dans leur autonomie. La journée sera aussi l'occasion de signer une convention d'application qui fixe le cadre de collaboration d'un premier projet commun : la création d'une maison d'accueil spécialisée destinée à accueillir des personnes cérébro-lésées.

### ■ Une convention de partenariat originale et innovante

L'originalité du projet réside dans l'association de deux démarches de promotion de la qualité de vie, pour les résidents fragilisés d'une part, et pour les personnels au travail d'autre part. Cette philosophie se traduit par une volonté d'innovation et de valorisation organisationnelle, professionnelle et sociale qui est aujourd'hui associée au projet de modernisation des structures.

Conclue pour une durée de 5 ans, renouvelable, cette convention a pour objectifs de :

- renforcer la collaboration entre la Fondation et le CHRU, par le développement d'actions communes ou complémentaires, dans les domaines où les actions du CHRU de Lille et de la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité sont en synergie ;
- répondre aux objectifs définis par les autorités de santé d'amélioration de l'accès aux soins, de la qualité et de la sécurité des soins pour aboutir à un parcours coordonné de soins.

Les domaines de collaboration entre la Fondation et le CHRU concerneront notamment :

- le montage d'opérations immobilières, financières ou juridiques ;
- la mise en œuvre d'outils d'amélioration des pratiques ;
- l'amélioration de la continuité de la prise en charge des soins ;
- la formation du personnel.

Les différents axes retenus feront l'objet de demi-journées de travail, de colloques et de publications.

Un comité de suivi, composé de représentants du CHRU et de la Fondation, sera chargé d'identifier les thèmes pertinents de travail, de proposer un programme d'actions communes et d'évaluer le partenariat dans le cadre d'un rapport d'activités annuel.

## ■ Un premier projet commun : la maison d'accueil spécialisée de Loos-lez-Lille

La Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité et le CHRU de Lille signent également le 30 octobre une convention d'application concernant la création d'une maison d'accueil spécialisée (MAS) dans la ville de Loos-lez-Lille.

Pour répondre à la problématique du devenir des personnes cérébro-lésées, le CHRU a initié ce projet et engagé une consultation avancée avec la commune de Loos. Souhaitant confier la réalisation du projet à un opérateur extérieur reconnu pour son expérience dans le secteur médico-social, il a demandé à la Fondation de se porter opérateur et gestionnaire du projet.

En mai 2009, l'ARS a donné son autorisation pour la création d'une MAS de 47 places dont 5 d'accueil de jour et 6 d'accueil temporaire ou d'urgence.

La convention applicative est signée pour une durée de 5 ans renouvelable. Elle a pour objet de définir les complémentarités médicales, administratives, techniques et logistiques entre le CHRU et la Fondation, dans le cadre du fonctionnement de cette MAS, dont l'ouverture est programmée en 2014.

Une collaboration étroite est prévue entre les deux organismes. La MAS accueillera de manière prioritaire mais non exclusive les patients du CHRU relevant de ce type de structure. Le CHRU assurera la prise en charge médicale et soignante des résidents qui en auront besoin (consultations spécialistes, traitements, interventions chirurgicales, utilisation de matériel, admission prioritaire au sein des services du CHRU...).

La coopération entre les deux structures pourra également porter sur la formation du personnel de la MAS, l'évaluation des pratiques professionnelles et éventuellement la facilitation du passage du personnel d'une structure à l'autre, la mise à disposition de compétences professionnelles permettant de satisfaire aux obligations réglementaires du secteur médico-social (lutte contre la maltraitance notamment).

Enfin, le CHRU de Lille s'impliquera de manière active dans le projet médico-social de la MAS en favorisant l'intégration de l'établissement dans les réseaux de proximité, en veillant à l'amélioration continue de la qualité de la prise en charge, en participant de façon conjointe à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de recherche appliquée et d'innovation, en s'associant aux divers projets d'animation (culture à l'hôpital, solidarité intergénérationnelle).

## ■ Les acteurs du projet

### • Le CHRU de Lille :

Le CHRU de Lille est l'unique établissement hospitalo-universitaire de la région Nord-Pas-de-Calais. Il accompagne, grâce au professionnalisme et à la mobilisation de ses personnels, le développement de l'offre de soins régionale en faisant le choix de prendre en charge en priorité les patients présentant des pathologies lourdes et en s'inscrivant en complémentarité avec les autres acteurs de santé de la région.

Il a pour missions principales :

- le soin, en favorisant un accueil de proximité pour les habitants de la métropole ;
- l'enseignement et la formation des professionnels de santé afin de garantir des soins de haute technicité ;
- l'innovation et la recherche afin de mettre en œuvre des approches diagnostiques et thérapeutiques nouvelles.

Le CHRU de Lille a fait de la prise en compte de la personne fragile, âgée et/ou handicapée un axe fort de son projet d'établissement 2012-2016.

### • La Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité :

La Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité est un opérateur privé à but non lucratif du secteur médico-social et sanitaire. La Fondation agit contre toutes les formes de dépendance liées au grand âge, à la maladie et au handicap. Elle œuvre pour l'autonomie sociale. Créée en 2001, elle gère 108 établissements et services.

Conformément à sa mission d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, la Fondation conduit son développement de manière à réduire les inégalités territoriales en termes d'équipements sanitaires, médico-sociaux. Elle conçoit et construit ses établissements et services avec la volonté de répondre au mieux aux besoins sociaux des personnes les plus fragiles.

Dans la région Nord, la Fondation accueille dans ses établissements et services plus de 1 800 personnes âgées, malades ou handicapées. Elle est composée de 9 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 5 établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), un service d'aide à domicile et 3 centres locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC). Offrant une continuité de prise en charge évolutive et personnalisée, elle compte 860 salariés et est particulièrement active dans la région de Douai.

---

- **La Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité**

*Reconnue d'utilité publique le 11 avril 2001, la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité est présidée par Madame Astrid Boos et dirigée par Monsieur André Aoun.*

- **Chiffres clés au 31 décembre 2011**

- 108 établissements et services
- 6 531 places d'accueil dans le médico-social
- 5 160 patients accueillis dans 4 établissements sanitaires
- 9 957 abonnés téléassistance
- 845 personnes soutenues à domicile
- 5 300 collaborateurs
- 282,1 millions d'euros de ressources

---

- **Le CHRU de Lille**

*Le CHRU de Lille est équipé d'une plateforme biomédicale de pointe qui comporte notamment 6 IRM, 6 scanographes, 4 salles d'angiographie numérisée, 3 salles de coronarographie numérisée et 6 gamma caméras.*

- **L'activité médicale en 2011**

- 94 646 patients hospitalisés
- 188 640 séjours en hospitalisation
- 1 338 568 patients venus en consultation
- 113 742 passages aux urgences du CHRU
- 5 313 naissances

- **3 257 personnels médicaux et 11 107 personnels non médicaux.**

---

**Contact Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité**

**Catherine Schwartz**

Déléguée à la communication et au mécénat  
de la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité  
Tél. : 06 74 94 68 32  
catherine.schwartz@fces.fr

**Contact CHRU de Lille**

**Sandrine Delaby**

Délégation Communication  
du CHRU de Lille  
Tél. : 03 20 44 60 36  
sandrine.delaby@chru-lille.fr